



COMMUNIQUÉ

Paris, le 19 novembre 2010.

UNE NEGOCIATION ARDUE, UN DRH OBTUS...

Le vendredi 19 novembre 2010 la délégation CGT Officiers de port a participé à une commission mixte paritaire au siège de l'Union des Ports Français pour poursuivre les discussions relatives à la mise au point du protocole d'accord (CCNU) des Officiers de port et des Officiers de port adjoints détachés dans les GPM.

Après examen du projet présenté par l'UPF, la délégation CGT observe de nombreux points de désaccords notamment sur des éléments importants de rémunération. Nous regrettons le manque d'objectivité affiché par le représentant des DRH en charge de ce dossier. Nous dénonçons avec véhémence certains propos méprisants sur la profession tenus par ce même responsable.

En revanche, nous avons noté des avancées significatives sur certains points dont le régime maladie des OP et OPA détachés.

A ce stade des discussions, la délégation CGT ne valide pas ce protocole d'accord, et demande la poursuite rapide des négociations.

L'importance de ce dossier nécessite le soutien de tous pour que toutes nos revendications puissent aboutir dans de bonnes conditions.

Les syndicats rassemblés, mobilisés et déterminés doivent construire dès maintenant un véritable rapport de force afin d'imposer nos revendications justes et fondées dans le but d'obtenir un bon accord.

Enfin, nous restons à votre écoute pour répondre à toutes vos inquiétudes.

La délégation CGT Officiers de port